

ATHLETISME

Règlement universitaire

Saison 2026-2027



Composition de la Commission Mixte Nationale

Membres FF D'ATHLÉTISME

Romain BARRAS (Coordonnateur des responsables de discipline, Référent FFA/FFSU)

Philippe LEYNIER (Directeur Technique National Adjoint)

Membres FF Sport U

Virginie BARAUD (INSA Lyon)

Olivier FURLANETTO (Université de Bordeaux)

Jean-Jacques RENIER (DLSU - BFC) - Chargé de mission nationale

Yann LANCE (Directeur National Adjoint)

Entraîneur Universitaire

DATES DES CHAMPIONNATS

	Date et Lieu	Envoi des résultats	Diffusion des qualifiables	Confirmation des inscriptions
CROSS-COUNTRY	Jeudi 03 décembre 2026 Coulommiers (IDF) <i>Ouvert aux non-étudiants</i>	Vendredi 20 novembre 2026 à 12h	Mardi 24 novembre 2026	Vendredi 27 novembre 2026
10 KM	Dimanche 7 mars 2027 Blagnac (Occitanie) <i>Ouvert aux non-étudiants</i>	Lundi 15 février 2027 à 12h	Mardi 16 février 2027	-
TRAIL	Vendredi 4 juin 2027 La Réunion <i>Ouvert aux non-étudiants</i>	Jeudi 26 novembre 2026	Vendredi 27 novembre 2026	3 décembre liste prioritaire, 10 décembre liste complémentaire
ATHLÉTISME INDOOR	Jeudi 28 janvier 2027 Lyon (AURA)	Lundi 11 janvier 2027 à 12h	Mardi 12 janvier 2027	Jeudi 14 janvier 2027
LANCERS LONGS	Jeudi 28 janvier 2027 Lyon (AURA)	Lundi 11 janvier 2027 à 12h	Mardi 12 janvier 2027	Jeudi 14 janvier 2027
ATHLÉTISME ESTIVAL	29 et 30 mai 2027 Salon de Provence (SUD)	Lundi 10 mai 2027 à 10h	Mardi 11 mai 2027 à 14h	N-A

Table des matières

DATES DES CHAMPIONNATS.....	2
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY.....	5
1. DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	5
2. FORMULE SPORTIVE.....	5
3. SYSTÈME DE QUALIFICATION	5
4. QUALIFICATIONS POUR LE CFU.....	6
5. LICENCES NON-ETUDIANTS	6
6. TENUES.....	7
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE 10 KM	8
1. DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	8
2. FORMULE SPORTIVE.....	8
3. SYSTÈME DE QUALIFICATION	8
4. LICENCES NON-ETUDIANTS	9
5. TENUES.....	9
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRAIL	10
1. DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	10
2. FORMULE SPORTIVE.....	10
3. INSCRIPTIONS.....	11
4. LICENCES NON-ETUDIANTS	11
5. TENUES.....	11
CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ATHLETISME SUR PISTE - INDOOR	12
1. DATE ET LIEU DES CHAMPIONNATS DE FRANCE	12
2. FORMULE SPORTIVE EN INDIVIDUEL.....	12
3. SYSTÈME DE QUALIFICATION	14
4. FORMULE SPORTIVE PAR ÉQUIPE	14
5. MINIMA DE QUALIFICATION INDOOR	17
6. TENUES.....	18
CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ATHLETISME ESTIVAL	19
1. DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	19
2. FORMULE SPORTIVE.....	19
3. SYSTÈME DE QUALIFICATION	22
4. MINIMA DE QUALIFICATION - ESTIVAL.....	22
5. EQUIPE ATHLETISME UNIVERSITAIRE (E.A.U).....	23
6. TENUES.....	24

REGLEMENTS GENERAUX	25
RECORD DE L'HEURE SUR PISTE	30
PROGRAMME INTERNATIONAL.....	31
CONTACTS	32

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY

1. DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

**Jeudi 03 décembre 2026
Coulommiers (IDF)**

2. FORMULE SPORTIVE

Il y aura deux courses de championnat de France : femmes puis hommes.

- Pour les femmes :
Distance : 5000 m environ.
Nombre d'athlètes par AS admises au départ : illimité
Nombre d'athlètes comptant au classement : 3
- Pour les hommes :
Distance : 8000 m environ
Nombre d'athlètes par AS admis au départ : illimité
Nombre d'athlètes comptant au classement : 4

Chaque course donnera lieu à deux classements distincts avec attribution du titre de champion de France :

- Individuel étudiant (F / H)
- Par équipe
- Mixte : sur les 2 meilleures femmes et 2 meilleurs hommes par addition de points
- Individuel non-étudiant (F / H)

Un trophée récompensera la meilleure « Ecole » : un classement des grandes écoles sera effectué sur l'épreuve par équipe femme et par équipe homme.

Championnat de France de Relais Mixte :

Un Championnat de France de Relais Cross mixte est organisé sur une distance de 4 x 1000m (environ) avec 2 femmes et 2 hommes de la même AS. Les participants du relais ne seront pas autorisés à participer aux 2 courses précédentes. Au maximum, 2 relais pourront être qualifiés par site de ligue.

3. SYSTÈME DE QUALIFICATION

Chaque Ligue et/ou sites et/ou inter-ligues mettra en place au moins une compétition destinée à désigner ses représentants aux championnats de France (individuels, par équipe et relais). Pour participer aux épreuves régionales universitaires, chaque AS devra fournir avant le départ la liste de ses engagés via MySportU.

Les résultats des courses seront établis en faisant apparaître :

- Le classement individuel avec les temps réalisés ;
- Le classement par équipe au moins jusqu'à la 6^e équipe classée.

Date de retour des demandes de qualification :

Vendredi 20 novembre 2026 à 12h

Via le système « My Sport U »

Diffusion de la liste par la DN, via les Ligues régionales : mardi 24 novembre 2026

Date limite de confirmation obligatoire de participation : vendredi 27 novembre 2026 à 12h

4. QUALIFICATIONS POUR LE CFU

- Automatiques

Les **10** premières équipes des championnats de site de Ligue et les **10** premiers du classement individuel n'appartenant pas à une équipe. Pour la région Ile-de-France les **18** premières équipes et les **15** premiers (hors équipes) du classement individuel ; qualification de 2 relais maximum par site de Ligue.

- Supplémentaires

Les demandes de qualifications supplémentaires proposées via MySportU par les Commissions Mixtes Régionales seront acceptées si l'organisation le permet. Pour les relais, elles seront acceptées en fonction des défections.

Une AS peut avoir au maximum trois équipes présentes et classées au CFU.

Chez les femmes, les 3 premières de l'équipe constituent l'équipe 1, les 3 suivantes l'équipe 2, etc. **Chez les hommes**, les 4 premiers de l'équipe constituent l'équipe 1, les 4 suivants l'équipe 2, etc. **Une seule équipe par AS pourra avoir accès au podium.**

Toutes les demandes de qualification sont faites via MySportU.

La licence individuelle ou extérieure n'est pas autorisée dans les équipes.

5. LICENCES NON-ETUDIANTS

Les licenciés FF Sport U non-étudiants pourront participer au CFU Cross-Country.

Comme le précisent les statuts et règlements de la FF Sport, il s'agit :

« Des personnels titulaires, contractuels, vacataires en activité et les personnels titulaires retraités d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Ils devront être à jour de leur licence sportive et se présenter à l'accueil du CFU comme tout participant.

La qualification et la participation se feront selon les mêmes modalités que les licenciés étudiants.

Un classement spécifique sera réalisé avec attribution d'un titre de Champion de France masculin et féminin.

6. TENUES

Les participants doivent porter le maillot de leur AS ou de leur établissement. Les maillots de clubs sont interdits.

Pour toute autre précision, se référer à l'article 11 du règlement sportif général de la FF Sport U :

https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2025/06/2025-01-31_Reglement-sportif.pdf

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE 10 KM

1. DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Dimanche 07 mars 2027
Blagnac (Occitanie)

2. FORMULE SPORTIVE

À l'issue du CFU sont attribués les titres de :

- Champion de France Universitaire du 10 km - Catégorie Femmes
- Champion de France Universitaire du 10 km - Catégorie Hommes
- Champion de France Universitaire du 10 km - Catégorie Équipes
- Champion de France Universitaire du 10 km - Catégorie Non-Etudiant Femmes
- Champion de France Universitaire du 10 km - Catégorie Non-Etudiant Hommes

Des classements universitaires femmes et hommes sont établis.

Sur la base de ces classements et par addition des places, un classement par équipe sera réalisé.

Une équipe est composée de 4 athlètes de la même A.S, la mixité est obligatoire. À l'engagement le nombre est illimité chez les femmes et les hommes. Le classement par équipe se fera par addition des 4 meilleures places réalisées dans les deux classements universitaires étudiant.e.s, l'équipe ainsi formée est obligatoirement mixte. Une AS peut avoir plusieurs équipes classées. Les 4 premiers de l'équipe constituent l'équipe 1, les 4 suivants l'équipe 2. Une seule équipe par AS pourra avoir accès au podium.

Un calendrier des épreuves fédérales FFA dans les régions sera établi et diffusé dans les antennes de Ligues du Sport U. Ces épreuves recevront les licenciés FF Sport U et les classeront comme tels.

3. SYSTÈME DE QUALIFICATION

Il n'y a pas de limite de temps de qualification pour le CFU de 10 km, ni de frais d'engagement dans la limite des 150 premiers inscrits. Toutefois, passé cet effectif l'engagement pourra être payant (selon convention organisateur). Toutes les

demandes de qualification pour les deux épreuves du CFU demandées par les AS ou les athlètes via les Ligues du Sport U seront acceptées.

Les demandes d'engagement après délai pourront éventuellement être prises en compte, si l'organisation le permet, et en contactant directement la Ligue organisatrice.

ATTENTION ! Ces engagements seront facturés.

Date de retour des demandes d'engagement :

Lundi 15 février 2027 à 12h

Via le système « My Sport U »

Diffusion de la liste par la DN : mardi 16 février 2027

Date limite de confirmation obligatoire de participation : vendredi 19 février 2027 à 12h

4. LICENCES NON-ETUDIANTS

Les licenciés FF Sport U non-étudiants pourront participer au CFU 10 km.

Comme le précisent les statuts et règlements de la FF Sport, il s'agit :

« Des personnels titulaires, contractuels, vacataires en activité et les personnels titulaires retraités d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Ils devront être à jour de leur licence sportive et se présenter à l'accueil du CFU comme tout participant.

La qualification et la participation se feront selon les mêmes modalités que les licenciés étudiants.

Un classement spécifique sera réalisé avec attribution d'un titre de Champion de France masculin et féminin.

5. TENUES

Les participants doivent porter le maillot de leur AS ou de leur établissement. Les maillots de clubs sont interdits.

Pour toute autre précision, se référer à l'article 11 du règlement sportif général de la FF Sport U :

https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2025/06/2025-01-31_Reglement-sportif.pdf

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRAIL

1. DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Vendredi 04 juin 2027
La Réunion

2. FORMULE SPORTIVE

À l'issue du CFU sont attribués les titres de :

- Champion de France Universitaire de Trail- Catégorie Femmes
- Champion de France Universitaire de Trail - Catégorie Hommes
- Champion de France Universitaire de Trail - Catégorie Équipes
- Champion de France Universitaire de Trail - Catégorie Non-Etudiant Femmes
- Champion de France Universitaire de Trail - Catégorie Non-Etudiant Hommes

Un classement universitaire femmes et un classement universitaire hommes sont établis.

Sur la base de ce classement et par addition des places, un classement par équipe étudiantes sera réalisé. Un podium récompensera les 3 premiers individuels femmes et hommes. Un classement par équipe récompensera les 3 premières équipes.

Le championnat de France de Trail est une course commune entre femmes et hommes.

Une équipe est composée de 3 athlètes de la même A.S, la mixité est obligatoire. À l'engagement le nombre est illimité en jeunes filles et jeunes gens. Le classement par équipe se fera par addition des 3 meilleures places réalisées dans les deux classements universitaires étudiants, l'équipe ainsi formée est obligatoirement mixte. Une AS peut avoir plusieurs équipes classées. Les 3 premiers de l'équipe constituent l'équipe 1, les 3 suivants l'équipe 2. Une seule équipe par AS pourra avoir accès au podium.

Pour l'édition 2027, l'équipe de l'organisation du championnat de France universitaire de Trail 2027 souhaite, comme les années précédentes, mettre en avant le côté culturel et convivial de cette compétition. Ainsi des animations et découvertes seront proposées durant le séjour.

Un pack séjour (voyage, pension complète et animation) sera disponible à la réservation. Voir dossier CFU et site internet FFSU

3. INSCRIPTIONS

Les demandes d'engagement après délai pourront éventuellement être prises en compte en contactant directement les organisateurs. ATTENTION ! Ces engagements seront facturés et les packs séjour ne seront plus disponibles.

Date de retour des demandes de qualification :

Jeudi 26 novembre 2026
Via le système « My Sport U »

Diffusion de la liste par la DN : vendredi 27 novembre 2027
Se référer au dossier du CFU

4. LICENCES NON-ETUDIANTS

Les licenciés FF Sport U non-étudiants pourront participer au CFU Trail.

Comme le précisent les statuts et règlements de la FF Sport, il s'agit :

« Des personnels titulaires, contractuels, vacataires en activité et les personnels titulaires retraités d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Ils devront être à jour de leur licence sportive et se présenter à l'accueil du CFU comme tout participant.

La qualification et la participation se feront selon les mêmes modalités que les licenciés étudiants.

Un classement spécifique sera réalisé avec attribution d'un titre de Champion de France masculin et féminin.

5. TENUES

Les participants doivent porter le maillot de leur AS ou de leur établissement. Les maillots de clubs sont interdits.

Pour toute autre précision, se référer à l'article 11 du règlement sportif général de la FF Sport U :

https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2025/06/2025-01-31_Reglement-sportif.pdf

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ATHLETISME SUR PISTE - INDOOR

1. DATE ET LIEU DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Championnat de France Universitaire d'Athlétisme INDOOR

Jeudi 28 janvier 2027

Lyon (AURA)

Championnat de France Universitaire d'Athlétisme Lancers Longs

Jeudi 28 janvier 2027

Lyon (AURA)

Les deux championnats suivants sont qualificatifs pour les championnats de France FFA Elites, et Juniors. Ils sont comptabilisés dans le classement World Athletics.

2. FORMULE SPORTIVE EN INDIVIDUEL

Programme des épreuves du championnat de France individuel

Masculin : 60, 200, 400, 800, 1 500, 60 m haies, 4H indoor, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque*, Javelot*, Marteau*

Féminin : 60, 200, 400, 800, 1 500, 60 m haies, 4H indoor, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque*, Javelot*, Marteau*

Relais : 4 x 200m mixte (h-f-h-f).

** Si ces épreuves ne sont pas organisées lors des épreuves sélectives, la Commission Mixte Régionale prendra en compte les performances réalisées en compétition officielle FFA au cours de la présente saison hivernale. Si localement, aucune épreuve FFA n'a encore eu lieu au moment de la sélection, les athlètes pourront faire valoir une performance de la saison N-1.*

Règles du 4X200 : 2 premiers virages en couloir, donc passage de relais entre 1 et 2 dans son couloir respectif. Passage 2 à 3, 3 à 4, dans une zone de 30m. Les athlètes se placent dans l'ordre du passage à l'attaque du dernier virage. L'ordre de passage est imposé. Il se déroulera de la façon suivante : Le premier relayeur doit être un homme puis une femme puis un homme puis une femme.

Nombre maximal de qualifiés par épreuves

Attention, les listes d'athlètes remontées par les CMR doivent s'entendre **comme des listes d'athlètes qualifiables et non qualifiés** (cf. §Système de qualification). Ces propositions d'athlètes faites par les CMR seront étudiées par la Direction Nationale qui, en fonction du nombre maximal d'athlètes par épreuves, publiera 2 listes d'athlètes qualifiables (prioritaire et complémentaire)-au plus tard le mardi 12 janvier 2027.

Épreuve F/H	Nb qualifiés*
60	48
60H	48
200	25
400	24
400H	24
800	24
1500	24
Perche	16
Hauteur	16
Longueur	16
Triple	16
Poids	16
Disque	16
Javelot	16
Marteau	16

*Le nombre de qualifiés pourraient évoluer selon la disposition de l'espace de compétition (nombre de couloirs notamment).

Ces limites sont les mêmes pour les masculins et les féminines. Il faut donc comprendre par exemple : 60m : max 48 hommes et 48 femmes.

Titres décernés

Le titre de Champion de France Universitaire sera décerné au premier de chaque épreuve individuelle ainsi qu'à la première équipe du relais mixte. Les médailles d'argent et de bronze récompenseront les 2èmes et 3èmes. Des points seront attribués au Challenge national des AS.

Un classement sera effectué sur l'épreuve par équipe. Des trophées récompenseront la meilleure « Ecole » et la meilleure « Université »

3. SYSTÈME DE QUALIFICATION

Date de retour des demandes de qualification :

Lundi 11 janvier 2027 à 12h
Via le système « My Sport U »

Diffusion de la liste des qualifiables par la DN, via les Ligues régionales : mardi 12 janvier 2027 à 14h

Date limite de confirmation obligatoire de participation : jeudi 14 janvier 2027 à 23h59

Diffusion de la liste des qualifiés : vendredi 15 janvier à 14h.

Listes prioritaires et complémentaires

Deux listes d'athlètes qualifiables seront publiées :

Une liste dite « **prioritaire** », correspondant aux athlètes prioritairement retenus au regard du nombre maximal d'athlètes/épreuve, et une liste dite « **complémentaire** », qui permettra, par repêchage, de compléter la liste « prioritaire » en cas de désistements afin d'atteindre le nombre maximal de qualifiés.

Les responsables d'AS ou de Sites devront confirmer la participation de leurs athlètes sur ces listes avant la date indiquée.

4. FORMULE SPORTIVE PAR ÉQUIPE

Les formules par équipes qui suivent sont ouvertes aux étudiants d'une même association sportive. Pas de licence extérieure

Une AS peut engager 2 équipes par challenge des spécialités. Celles-ci seront composées d'athlètes distincts.

Les 3 premières équipes de chaque challenge accéderont au podium des championnats de France.

Challenge des spécialités

Selon le programme proposé ci-dessous, l'objectif sera de regrouper des athlètes de la même AS autour d'épreuves d'une spécialité de l'athlétisme, en additionnant les 3 meilleurs performances de 3 athlètes différents reportées sur une table de cotation.

	Spécialités			
	Vitesse	Course	Sauts	Lancers
Épreuves du challenge	60m, 200m et 60 haies	400m, 800m, 1500m, 4H indoor	Longueur, Triple-saut, Perche, Hauteur	Poids, Javelot, Disque, Marteau
Composition	3 athlètes issus de la même AS, la mixité est possible. Pas de licence extérieure			
Engagement	Tous les athlètes de l'AS engagés dans des épreuves du CFU peuvent être pris en compte dans un challenge sans engagement préalable.			
Participation	Un même athlète peut être engagé dans 2 challenges différents.			
Calcul du challenge	Pour chaque challenge on retient les 3 meilleures performances réalisées par 3 athlètes différents de l'AS dans au moins 2 épreuves différentes (hommes/femmes confondus). Ces 3 perfs sont converties en points sur une table de cotation sur 50 pts puis additionnées. Dès l'affichage des résultats, la fiche du challenge doit être renseignée par un responsable de l'AS et ramené à l'accueil dans les meilleurs délais.			
Cotation	Pour une performance située entre 2 cotes, c'est la cote inférieure qui est retenue. Toute participation vaut 1 point, même en cas d'élimination.			
En cas d'égalité	L'équipe qui aura la meilleure cotation sera classée devant ; si l'égalité persiste c'est la deuxième cote plus élevée qui départagera les challenges ex aequo, etc.			
Limites de qualification	Chaque AS peut rendre deux fiches de challenges dans une même spécialité, ils seront composés d'athlètes distincts hiérarchisés dans l'ordre des performances.			

Challenge Equipe Athlé Universitaire

Le Challenge multi est supprimé.

Le challenge EAU Indoor sera proposé sur le CFU indoor.

Le classement est réalisé par l'addition des points obtenus par l'AS dans...

(formule de comptabilisation et d'addition des performances/nb/athlètes à venir en adéquation avec celle retenue par l'EUSA)

Equipes femmes, et équipes hommes distinctes. 4 athlètes par équipe, 4 secteurs d'épreuves différents.

L'objectif de ce challenge, en plus d'attribuer le titre de champion de France par équipe (comptabilisé au challenge MAIF des AS), est de qualifier la ou les meilleures équipes femmes et hommes au championnat EUSA d'Athlétisme.

La formule sportive de ce challenge va donc se calquer sur le règlement sportif de l'EUSA afin de déterminer le plus pertinemment possible le ou les représentants des AS Françaises.

Titres décernés

Le titre de Champion de France Universitaire par équipe sera décerné à la première équipe du Challenge EAU Indoor. Les médailles d'argent et de bronze récompenseront les 2èmes et 3èmes équipes. Des points seront attribués au Challenge national des AS.

Les 3 premières équipes des challenges des spécialités et accéderont au podium des championnats de France. Ces résultats ne donneront pas accès au titre de « Champion de France » et donc ne rapporteront pas de points au Challenge national des AS.

Bonus « juge »

Les AS sont invitées, pour le bon déroulement des épreuves, à fournir des juges (formés ou non) afin d'officialier sur la compétition. Dans le but de valoriser ces engagements, les équipes classées dans les différents challenges se verront attribuer des points supplémentaires lorsqu'elles fourniront un juge (limité à 1 juge par équipe) : 4 pts supplémentaires pour un juge non formé, 6 pts supplémentaires pour un juge formé. **La liste des juges (avec leur niveau de formation) sera à adresser au site de Ligue organisateur au moins 1 semaine avant la compétition.** Le fléchage de l'équipe à bonifier se fera par le responsable de l'AS le jour de la compétition sur la « fiche challenge spécialités ».

Les juges seront sous la tutelle du juge arbitre et du chef de concours, le temps passé à officialier sera à considérer comme un temps de formation pratique.

5. MINIMA DE QUALIFICATION INDOOR

Les temps sont électriques.

	FEMININ		MASCULIN	
	DIRECT	EVENTUEL	DIRECT	EVENTUEL
60	7"74	8"30	6"93	7"20
200	24"95	27"40	21"75	22"91
400	57"29	63"55	49"24	51"41
800	2'14"18	2'30"01	1'54"32	1'59"01
1 500	4'51"20	5'15"00	3'59"69	4'12"01
60 M Haies	8"93	9"70	8"29	9"15
4 H indoor*	70"14	76"01	58"14	61"01
Hauteur	1 m 72	1 m 55	2 m 06	1 m 95
Perche	3 m 80	3 m 50	5 m 00	4 m 70
Longueur	5 m 78	5 m 20	7 m 10	6 m 60
Triple-Saut	12 m 26	10 m 80	14 m 70	13 m 50
Poids	12 m 56	10 m 00	13 m 75	11 m 00
Disque	40 m 00	32m 00	45 m 00	37 m 00
Javelot	44 m 00	34 m 00	58 m 00	48 m 00
Marteau	48 m 00	38 m 00	53 m 00	44 m 00
<i>*équivalence 400m haies extérieur*</i>	68"14	74"01	56"14	59"01

* En cas d'absence d'épreuve sélective de site sur 4H indoor, l'A.S. pourra faire valoir un temps officiel réalisé sur un 400 m haies en extérieur au cours de la saison estivale 2025/2026. Les équivalences chronométriques sont ci-dessus

Qualification pour le relais 4x200m

Le relais est engagé hors quotas et il n'y a pas de minima.

Les athlètes sélectionnés pour le relais ne seront pas reversés vers les épreuves individuelles correspondantes s'ils n'ont pas été engagés par le site dans les délais. Des engagements d'équipes de relais seront possibles sur place.

6. TENUES

Les participants doivent porter le maillot de leur AS ou de leur établissement. Les maillots de clubs sont interdits.

Pour toute autre précision, se référer à l'article 11 du règlement sportif général de la FF Sport U :

https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2025/06/2025-01-31_Reglement-sportif.pdf

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ATHLETISME ESTIVAL

1. DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Samedi 29 et dimanche 30 mai 2027

Salon de Provence (Sud)

Les deux championnats suivants sont qualificatifs pour les championnats de France FFA Elites, Nationaux, Juniors, et Espoirs. Ils sont comptabilisés dans le classement World Athletics.

2. FORMULE SPORTIVE

ÉPREUVES INDIVIDUELLES ET RELAIS :

Masculin : 100, 200, 400, 800, 1 500, 5 000, 5 000 marche*, 110 m haies, 400 m haies, 3 000 m steeple*, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque, Marteau, Javelot, 4x100, 3x1000, relais américain.

Féminin : 100, 200, 400, 800, 1 500, 3 000, 3 000 marche*, 100 m haies, 400 m haies, 3 000 m steeple*, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque, Marteau, Javelot, 4x100, 3x1000, relais américain.

* Si ces épreuves ne sont pas organisées lors des épreuves sélectives, la Commission Mixte Nationale prendra en compte les performances réalisées en compétition officielle FFA au cours de la présente saison estivale 2024.

RELAIS AMÉRICAIN JF & JG :

- 300 + 500 + 100 + 200 + 400 (5 athlètes par équipes d'A.S)

Les transmissions se font dans une zone de 30 mètres (pas de zone d'élan)

FORMULE ÉPREUVES COMBINÉES :

Le CFU Epreuves Combinées est remplacé par un quadrathlon proposé lors du CFU Estival. Ce quadrathlon permettra d'attribuer les titres de champion et championne de France Universitaire d'Epreuves Combinées. Les athlètes devront s'engager sur une course, un saut et un lancer respectivement présent dans le programme du décathlon pour les jeunes gens ou de l'heptathlon pour les jeunes filles. A ces épreuves s'ajoutera un 1000m. **L'engagement, soumis à minima au cumul des 3 épreuves (hors 1000m) réalisées lors d'un même week-end et datant de moins d'un an (cf tableau des minima), s'effectuera via une fiche spéciale qui devra être renvoyée au missionné national selon les mêmes délais que pour l'engagement**

au CFU Estival. Un classement sera établi à la fin de ces 4 épreuves par addition des 4 performances via la table de cotation FFSU sur 50 pts. Si le 1000m est exclusivement réservé aux participants des épreuves combinées, les autres épreuves se dérouleront lors des épreuves du CFU Estival et les athlètes seront reversés dans les concours individuels. Un athlète participant au combiné pourra donc, s'il le peut et le souhaite, effectuer les 6 essais d'un concours. Il pourra également prétendre au titre de champion de France sur les 3 premières épreuves de son quadrathlon. Attention aux incompatibilités horaires dans le choix des épreuves. *Les fiches d'inscriptions sont disponibles sur le site sport-u.com.*

TITRES DECERNES

Le titre de Champion de France Universitaire sera décerné au premier de chaque épreuve individuelle ainsi qu'au vainqueur des épreuves combinées (quadrathlon) et à la première équipe de chaque relais. Les médailles d'argent et de bronze récompenseront les 2èmes et 3èmes. Des points seront attribués au Challenge national des AS.

Un classement par équipe sera effectué sur l'épreuve EAU (équipe d'athlétisme universitaire). Des trophées récompenseront la meilleure « Ecole » et la meilleure « Université »

QUALIFICATION PAR EPREUVES

Attention, les listes d'athlètes remontées par les CMR doivent s'entendre comme des listes d'athlètes qualifiables et non qualifiés (cf. §Système de qualification). Ces propositions d'athlètes faites par les CMR seront étudiées par la CMN qui, en fonction du nombre maximal d'athlètes par épreuves, publiera 2 listes d'athlètes qualifiables (prioritaire et complémentaire).

Épreuve F/H	Nb qualifiés*
100	64
100H/110H	64
200	42
400	42
400H	42
800	32
1500	24
3000/5000	16
3000m steeple	16
3000/5000 marche	16
Perche	16
Hauteur	16
Longueur	16
Triple	16
Poids	16
Disque	16
Javelot	16
Marteau	16

*Le nombre de qualifié.e.s pourraient évoluer selon la disposition de l'espace de compétition (par exemple nombre de couloirs/possibilité dédoublement de certains concours).

Ces limites sont les mêmes pour les masculins et les féminines. Il faut donc comprendre par exemple : 100m : max 64 hommes et 64 femmes.

3. SYSTÈME DE QUALIFICATION

Date de retour des demandes de qualification :

Lundi 10 mai 2027 à 10h
Via le système « My Sport U »

Diffusion de la liste des qualifiés par la DN, via les Ligues régionales : Mercredi 13 mai 2027

4. MINIMA DE QUALIFICATION - ESTIVAL

	FÉMININ		MASCULIN	
	DIRECT	EVENTUEL	DIRECT	EVENTUEL
100	12"31	13"21	10"95	11"26
200	25"50	27"81	22"01	23"01
400	59"03	63"86	49"01	51"51
800	2'18"65	2'28"01	1'54"01	1'58"50
1 500	4'49"00	5'20"01	3'54"00	4'10"50
3 000 5 000	11'00"01	12'30"01	15'00"01	16'30"00
100 M. haies	14"99	17"31	-	-
110 M. haies	-	-	14"50	16"25
400 M. haies	63"51	72"01	54"01	58"25
3 000 M. Steeple	-	-	9'30"01	10'30"01
Marche	-	-	-	-
Hauteur	1 m 65	1 m 52	2 m 02	1 m 92
Longueur	5 m 65	5 m 30	7 m 10	6 m 60
Perche	3 m 80	3 m 40	5 m 00	4 m 50
Triple-saut	11 m 60	10 m 76	14 m 00	13 m 00
Poids	12 m 00	10 m 00	14 m 70	12 m 00
Disque	40 m 00	32 m 00	45 m 00	37 m 00
Javelot	44 m 00	34 m 00	58 m 00	48 m 00
Marteau	48 m 00	38 m 00	53 m 00	40 m 00
Quadrathlon (total des 3 épreuves hors 1000m)	92pts	80pts	92pts	82pts

NOUVEAU !

Qualification pour les relais 4 x 100 m, 3 x 1000 m et relais américain

Tous les relais sont engagés en « open » et il n'y a pas de minima.

Les athlètes sélectionnés pour les relais ne seront pas reversés vers les épreuves individuelles correspondantes si ces mêmes athlètes n'ont pas été engagés par la Ligue ou le site dans les délais. Des engagements d'équipes de relais sur place seront possibles.

5. EQUIPE ATHLETISME UNIVERSITAIRE (E.A.U)

Principe de l'Equipe Athlé Universitaire (E.A.U)

L'équipe doit réaliser :

- Au minimum 8 performances, maximum 10, dans au moins 6 épreuves différentes du programme de l'estival + 1 relais au choix
- Parmi tout le registre de l'estival, 6 épreuves reçoivent un bonus de 4 pts :
- **3000m steeple F, marteau H, marche F et H, 3000 F, perche H, perche F, poids H.**

NOUVEAU !

Composition	5 athlètes minimum. Mixité possible. Autorisation d'une licence extérieure ou individuelle (académique) maximum par équipe.
Engagement	Engagement des équipes (Athlètes/épreuves) obligatoire et définitif à l'accueil avant le début de la compétition (cf. formulaire engagement E.A.U).
Participation	Chaque athlète peut être comptabilisé dans 2 épreuves et le relais.
Restriction	Au maximum 3 athlètes du même sexe peuvent prendre part à une même épreuve.
Calcul de l'E.A.U	L'AS s'engage avant le début de la compétition sur toutes les participations qu'elle souhaite voir comptabiliser dans l'E.A.U.(max 10) Le calcul des points (cf. table de cotation sur 50) se fera par l'addition des 8 meilleures cotes réalisées dans obligatoirement au minimum 6 épreuves différentes + le relais (donc 9 cotes au total)
Cotation	Pour une performance située entre 2 cotes, c'est la cote inférieure qui est retenue. Toute participation vaut 1 point, même en cas d'élimination.
En cas d'égalité de points	L'équipe qui aura la meilleure cotation sera classée devant, si l'égalité persiste c'est la cotation la plus élevée qui départagera le équipes ex aequo, etc.

Lors du CFU

Lors de l'accueil le jour du CFU et avant le début de la première épreuve, l'AS déposera une fiche d'équipe avec au maximum 10 engagements nominatifs dans 6 épreuves différentes (au minimum). Ces choix sont définitifs quelles que soient les performances réalisées ensuite. L'organisateur suivra et affichera régulièrement le classement de ces épreuves, chacun pourra donc suivre l'évolution du classement. Si une épreuve comporte plusieurs tours, c'est la meilleure performance qui sera retenue.

Titres décernés

Le titre de Champion de France Universitaire par équipe sera décerné à la première équipe « EAU ». Les médailles d'argent et de bronze récompenseront les 2èmes et 3èmes équipes. Des points seront attribués au Challenge national des AS.

Bonus « juge »

Les AS sont invitées, pour le bon déroulement des épreuves, à fournir des juges (formés ou non) afin d'officier sur la compétition. Dans le but de valoriser ces engagements, les équipes classées dans les différents challenges se verront attribuer des points supplémentaires lorsqu'elles fourniront un juge (limité à 1 juge par équipe) : 15pts supplémentaires pour un juge non formé, 20 pts supplémentaires pour un juge formé. La liste des juges (avec leur niveau de formation) sera à adresser au site de Ligue organisateur au moins 1 semaine avant la compétition. Le fléchage de l'équipe à bonifier se fera par le responsable de l'AS le jour de la compétition sur la fiche d'engagement E.A.U

Les juges seront sous la tutelle du juge arbitre et du chef de concours, le temps passé à officier sera à considérer comme un temps de formation pratique.

6. TENUES

Les participants doivent porter le maillot de leur AS ou de leur établissement. Les maillots de clubs sont interdits.

Pour toute autre précision, se référer à l'article 11 du règlement sportif général de la FF Sport U :

https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2025/06/2025-01-31_Reglement-sportif.pdf

REGLEMENTS GENERAUX

Épreuves sélectives

L'organisation d'une compétition qualificative de Ligue ou de Site est obligatoire.

Excepté pour l'indoor et uniquement pour les Ligues ne disposant pas de salle d'athlétisme couverte

Cette dernière peut prendre comme support une ou des compétitions déjà existantes inscrites au calendrier de la FFA. Dans tous les cas, la liste des compétitions qualificatives aux CFU devra être transmise, par chaque Ligue, à la DN au plus tard le 1^{er} décembre pour l'indoor, et le 1 avril pour l'estival. Ces rencontres permettront de dégager, sous la responsabilité du directeur FF Sport U de site, les possibles représentants de la ligue régionale aux championnats de France.

Montées de barre

Le tableau de hauteur de barres ci-dessous doit être respecté impérativement dans toutes les compétitions qualificatives.

Les performances intermédiaires présentées lors de la commission de sélection seront ramenées à la performance inférieure prévue.

Hauteur JF : ...-143-146-149-152 -155 -158-160-162 puis de 2 en 2 cm

Hauteur JG : ...-183-186-189-192-195-198-200-202 puis de 2 en 2 cm

Perche JF : ...-300-310-320-330-340-350-360-365-370 puis de 5 en 5 cm

Perche JG : ...440-450-460-470-480-490-495-500 puis de 5 en 5

Participation à plusieurs épreuves individuelles

Il n'y a pas de limitation dans le nombre d'épreuves qu'un étudiant peut disputer. ATTENTION aux cas de multi sélections incompatibles avec les horaires de la compétition.

Formation des juges et livret CUA

Un livret « juge universitaire » est disponible dans chaque site de la FF Sport U. Ce livret détaillé suivra l'étudiant au long de son cursus et lui permettra, sous condition, de valider les niveaux 1, 2 et 3 du CUA. Les étudiants reçus au CUA3 seront alors considérés comme « juges formés » dans l'attribution du « bonus juge » dans les formules par équipes

Modalités de remontée des listes de qualifiables à la DN :

La liste des **qualifiables** du site sera saisie dans les délais impartis via MySportU, ceci en prenant le plus grand soin de vérifier les performances et de les saisir selon la forme demandée dans MySportU.

Aucun athlète ne sera qualifiable sans performance et correctement renseignée.

La Direction Nationale prendra acte des qualifiables de chaque site et établira, en fonction des performances réalisées et en respectant le nombre maximal de qualifiés par épreuve, les listes des athlètes potentiellement retenus pour le CFU. Ces listes seront alors publiées et les sites de Ligue devront confirmer les participations de leurs athlètes. Une fois le délai de confirmation passé, une liste de qualifiés définitive sera publiée et affichée sur le site.

Invitations :

La FF Sport U se réserve le droit d'inviter un certain nombre d'athlètes non étudiants, sur demande formulée de la part de la DTN de la FFA ou du Président du Club de provenance de l'athlète. Toutefois, ces invitations resteront exceptionnelles et ne viendront en aucun cas interférer ou minorer le nombre d'étudiants qualifiés. L'accord est donné par le missionné national selon les mêmes principes et traitement d'une QE

Sur les courses, si plus de deux invités non FFSU sont qualifiés en finale sur une piste ne comportant que 6 couloirs, alors ils courront en finale B. En concours, si des invités sont dans les 8 à l'issue des 3 premiers essais, alors ils se rajouteront aux 8 meilleurs universitaires pour les 3 essais supplémentaires.

Forfaits :

Tout étudiant qualifié à un CFU et ne se présentant pas à l'accueil le jour du CFU dans les délais prévus par l'horaire de la chambre d'appel de sa première épreuve sera considéré comme forfait pour l'ensemble de la compétition.

Tout forfait non justifié (certificat médical de contre-indication à la pratique sportive, convocation à un examen ou sélection en équipe de France) entraînera une interdiction de participation lors des prochains championnats de France Universitaire ainsi qu'une amende adressée à l'AS (responsable de l'engagement des athlètes en compétition comme précisé dans les règlements généraux FFSU) à hauteur de 10 euros par athlète.

NOUVEAU !

QUALIFICATION AUX CFU D'ATHLETISME

Pour prétendre à une qualification au championnat de France, les étudiants devront participer à une épreuve de site ou de Ligue (sauf CFU Open).

Les sites et leurs Commissions Mixtes Régionales sont maîtres de leur sélection et de la liste d'athlètes qualifiables aux 3 championnats de France d'athlétisme Indoor et Lancers Longs et Estival.

Chaque site établit et transmet via MySportU sa liste de qualifiables à la Direction Nationale tout en respectant les minimas figurant dans les tableaux ci-dessus et selon les règles suivantes :

Modalités de sélection des athlètes pour le CFU

Attention

Changement de nomenclature à des fins d'harmonisation :

- **Les QC (Qualification Complémentaire) deviennent des QP (Qualification Potentielle).**

Les commissions retiendront les athlètes en fonction des 3 cas de figure suivants pris dans l'ordre, en attribuant à l'athlète soit :

- **Une Qualification Directe (Q) :**

Deux cas de figure :

- Avoir réalisé les minima directs (Q) lors des championnats FF Sport U organisés au sein des Ligues ou des sites de ligues.
-

- **Une Qualification Eventuelle (QEV) :**

- En priorité les athlètes dont la performance **réalisée lors des championnats de Ligue ou de site** se situe entre le minima direct (Q) et le minima éventuel (QEV).

Dans une logique de développement de nos compétitions de Ligue, les athlètes participants à la compétition FFSU de qualification pourront faire valoir une performance FFA datant de moins de 3 mois pour tenter de se qualifier dans une autre épreuve que celle de dans laquelle ils ont participé à la seule condition que les 2 épreuves (participée et demandée) soient de la même « famille ». La référence étant le découpage actuel des challenges des spécialités de l'indoor.

Par exemple, un athlète courant le 800 lors des qualifs peut demander une Q ou Qev sur 1500 avec une performance de FFA de moins de 3 mois. Un athlète ayant uniquement pris part au concours de lancer de poids lors des qualifications ne peut demander une qualification au 800 en faisant valoir un temps FFA

• Une Qualification Potentielle par équipe :

Une fois établie la liste des athlètes qualifiables au CFU soit en Q soit en QEV, les AS pourront demander à la CMR un complément d'effectif afin d'avoir des E.A.U. classées lors du CFU. La liste établie pourra comprendre des athlètes hors minima de quelques dixièmes de seconde pour la course de 100m, quelques secondes pour les autres courses, pour les concours à quelques centimètres en longueur, hauteur et poids et quelques dizaines de centimètres pour la perche, le triple saut et les autres lancers.

À partir du moment où la commission demande des QP, elle devra fournir au missionné national la (les) fiche(s) prévisionnelle(s) de composition d'équipe sur la ou lesquelles figurent les athlètes en demande de QP. Sans ce document, les demandes de QP seront systématiquement refusées.

Cas particulier des Qualifications Exceptionnelles (QE)

Il est rappelé que les seuls motifs recevables sont :

- les sélections en équipe de France (stage et/ou compétition),
- les examens universitaires,
- les raisons médicales.

Les justificatifs à fournir sont, selon le cas, l'attestation du DTN, la convocation signée du chef d'établissement ou le certificat médical. Tout autre motif de demande de QE ne sera pas recevable comme, par exemple, le défaut d'organisation d'épreuve de site ou de Ligue. Toute demande particulière devra être anticipée avant les dates des épreuves qualificatives publiées.

Dans le cas où, pour une raison valablement justifiée (examen, blessure, cas de force majeur), l'athlète ne peut participer au championnat FF Sport U organisé par la Ligue ou le Site, il pourra faire valoir une performance FFA réalisée au cours de l'année N-1. Les demandes de QE seront formulées selon les règles émises, établies sur l'imprimé spécifique et **validées obligatoirement par le directeur de site de la FF Sport U**. La performance de référence devra alors permettre à l'athlète de figurer dans les **8 meilleurs qualifiés**.

Cas particulier des sportifs de haut niveau

Tous les « sportifs de haut niveau » en liste ministérielle (catégories : Elite, Senior, relève, espoir et collectif national) peuvent bénéficier d'une qualification automatique **en complétant le formulaire de qualification exceptionnelle** et en l'adressant à leur Ligue universitaire dans les délais précisés ci-dessus.

RECORD DE L'HEURE SUR PISTE

Composition des équipes :

Les équipes sont composées de jeunes gens, de jeunes filles ou mixte d'une même AS. Il est nécessaire d'avoir 15 athlètes minimum par équipe et 25 athlètes maximum. À condition d'être du même site de Ligue, trois licenciés extérieurs (ou individuels) maximum par équipe sont autorisés à prendre part à ce record de l'heure lorsque leur A.S. n'a pas la possibilité de faire une équipe.

1 juge par équipe.

Le juge est OBLIGATOIRE pour inscrire l'équipe, il aidera à l'organisation de la course.

Règlement :

Parcourir en équipe la plus grande distance par fraction de 400 m minimum sur la piste (sauf pour le premier parcours qui est obligatoirement de 800 m) pendant 1 HEURE. (800 m + n x 400 m + X m)

Pour les équipes mixtes, alternance obligatoire femme/homme.

Record à battre :

- Universitaire Masculin : 26 kms 172 : Univ. Toulouse (2025)
- Universitaire Féminin : 20 Kms 111 : STAPS Nancy (2019)
- Écoles Masculin : 24 Kms 910 : INSA Toulouse (2024)
- Universitaire Mixte : 24 Kms 110 : Aix-Marseille FSS (2025)

A la 59ème minute, un coup de pistolet indiquera aux concurrents qu'ils entrent dans la dernière minute de course. A la 60ème minute, un coup de pistolet marquera la fin de l'épreuve. À l'issue de l'heure, les concurrents resteront sur place afin de permettre l'enregistrement des distances couvertes. La zone obligatoire de transmission des relais sera délimitée.

Période règlementaire

Pour être validé le record de l'heure devra avoir lieu **entre le 1er septembre 2026 et le 30 mai 2027**. C'est le Site de la FF Sport U qui validera les performances réalisées.

Classement :

Jeunes Gens :	Universitaires et Grandes Ecoles
Jeunes Filles :	Universitaires et Grandes Ecoles

Si elles ne respectent pas l'alternance des relais femme/homme sur l'ensemble de la durée de la course, les équipes mixtes universitaires et Grandes Écoles seront classées avec les équipes Jeunes Gens.

PROGRAMME INTERNATIONAL

FISU :

- Universiades d'hiver à Changchun (Chine), 15 au 25 janvier 2027 : cross uniquement, (indiv, équipe mixte)
- Universiades d'été à Chungcheong (Corée du Sud) 1 au 12 août 2027

EUSA :

- Championnats d'Europe des AS par équipe, 24 au 27 août 2027 Lisbonne (Portugal)
Qualification sur la base du résultat par équipe Indoor.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com / 01 58 68 22 75

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Bertrand GAUTIER

ylance@sport-u.com

Directeur régional, missionné national

- Courses hors Stade, Jean-Jacques RENIER : jjrenier@sport-u.com

Chargé de missions SPORT

- Athlétisme sur piste, Gaetan HUBERT : gthubert@sport-u.com
- Courses hors Stade, Lisa MAURAGE : lmaurage@sport-u.com